



**PAYS
DE LA LOIRE**

Infos Syndicales

MAI 2020

LE MAGAZINE
DES ADHÉRENTS CFTD DES PAYS DE LA LOIRE

POUR VOUS ACCUEILLIR...

• **Union Régionale CFTD**
15 D boulevard Jean Moulin
44100 Nantes
Tél. : 02 40 44 66 40
Mail : uri@paysdelaloire.cfdt.fr
Site : <https://paysdelaloire.cfdt.fr>

5 TERRITOIRES DÉPARTEMENTAUX CFTD

- **CFDT 44**
9 place de la Gare de l'Etat - CP n°9
44296 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 51 83 29 00 Fax : 02 51 83 29 11
Mail : loire-atlantique@paysdelaloire.cfdt.fr
- **CFDT 49**
14 place Imbach - 49100 Angers
Tél. : 02 41 24 40 00
Mail : maine-loire@paysdelaloire.cfdt.fr
- **CFDT 53**
15 rue St Mathurin - BP 1025
53010 Laval cedex
Tél. : 02 43 53 19 00
Mail : mayenne@paysdelaloire.cfdt.fr
- **CFDT 72**
4 rue d'Arcole - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 39 32 20
Mail : sarthe@paysdelaloire.cfdt.fr
- **CFDT 85**
16 bd Louis Blanc - BP 129
85004 La Roche s/Yon cedex
Tél. : 02 51 37 01 34
Mail : vendee@paysdelaloire.cfdt.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NOUS CONTACTER À :

- CFTD Nantes
9 place Gare de l'Etat - CP 9
44296 Nantes cedex 2
Tél. : 02 51 83 29 00
Mail : nantes@paysdelaloire.cfdt.fr
- CFTD Saint Nazaire
4 rue François Marceau
44600 St Nazaire
Tél. : 02 40 22 54 62
Mail : saintnazaire@paysdelaloire.cfdt.fr
- CFTD Cholet
79 rue Darmaillacq - 49300 CHOLET
Tél. : 09 63 46 28 92
Mail : cholet@paysdelaloire.cfdt.fr

MAIS AUSSI SUR RENDEZ-VOUS DANS LES VILLES DE :

- 44 : Ancenis, Couëron, Chateaubriant, Clisson, Machecoul
- 49 : Segré, Saumur
- 53 : Mayenne, Château-Gontier
- 72 : La Flèche, Sablé sur Sarthe
- 85 : Challans, Fontenay le Comte, Les Herbiers, Montaigu, Les Sables d'Olonne



#ConstruisonsDemain

Le coronavirus a brutalement changé nos modes de vies. Il a porté un coup d'arrêt à l'économie, nous a obligé à rester enfermés. Le grand nombre de malades et de décès a provoqué une surchauffe de notre système de santé déjà en grande tension. Nous avons dû communiquer différemment, télétravailler. Nous avons dû être encore plus combatifs dans les entreprises et administrations pour préserver la santé des travailleurs face à des employeurs parfois peu scrupuleux. Ce changement brutal laisse à penser que le monde d'après sera différent.

La CFTD des Pays de la Loire est déterminée à être actrice du monde de demain. TOUS, nous avons un rôle à jouer, dans les entreprises, les administrations et les territoires.

L'urgence, c'est la protection des salariés. Gestes barrières, nouvelles organisations du travail, mesures de sécurité doivent être imposés par le dialogue social. La CFTD régionale est entièrement mobilisée pour apporter un soutien aux équipes dans cette démarche. Les institutions tels les services de médecine du travail, l'ARACT ou la DIRECCTE doivent répondre présents.

La priorité, c'est d'agir pour une reprise économique qui préserve l'emploi. La crise économique risque d'être d'une violence inédite. Quasiment tous les secteurs professionnels vont être touchés. Les premiers impactés seront les plus précaires, CDD, intérimaires et demandeurs d'emploi. Les TPE, notamment dans le commerce, le tourisme et la restauration vont difficilement se remettre de cette crise sanitaire. Là aussi, c'est par le dialogue social que nous trouverons ENSEMBLE des solutions. La CFTD régionale et son réseau d'acteurs du monde économique et juridique (Syndex, LBBA, CATALYS) agit avec les militants. Mais la Région, l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations patronales et syndicales doivent s'engager pour préserver l'emploi.

La perspective, c'est de répondre aux enjeux de la justice sociale et aux défis environnementaux. Avec les membres du Pacte du Pouvoir de vivre, nous avons l'ambition de peser et d'être les acteurs du monde de demain. Agir pour les plus vulnérables, agir sur les organisations du travail, sur les mobilités, le logement, c'est agir pour le climat. C'est aussi agir pour améliorer le pouvoir d'achat. C'est l'un des enjeux majeurs de la conférence sociale régionale que porte la CFTD. C'est aussi un enjeu majeur dans les entreprises par le biais des CSE.

#FierdEtrealaCFTD

Fiers, nous pouvons l'être... pendant le confinement l'action syndicale CFTD s'est renforcée. Nous nous sommes tous investis à 100% pour agir sur la santé, sur l'emploi, pour le dialogue social. Fiers, nous pouvons l'être, car le monde de demain, c'est la transformation de la société. Fiers, nous pouvons l'être car ces crises mettent en avant ce que nous dénonçons depuis des années... sur les fragilités du système de santé, sur les risques de la délocalisation de nos productions... ce que nous vivons n'en est qu'une triste illustration.

#OnCompteSurVous

Nous avons tous besoin les uns des autres : besoin de travailler ensemble sur le monde de demain, besoin de savoir ce qui se vit concrètement dans les entreprises, besoin de tous nos adhérents pour proposer l'adhésion aux collègues, notamment dans les petites entreprises. Besoin d'une CFTD encore plus en mouvement, car le monde de demain sera ce que nous en ferons.

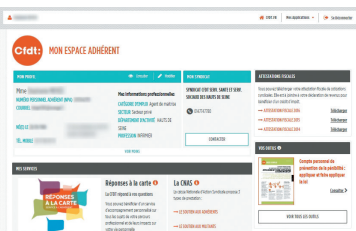
Isabelle MERCIER

Secrétaire de l'Union Régionale CFTD
des Pays de la Loire
imercier@paysdelaloire.cfdt.fr

COVID19 :
les AG des
départements
prévues en juin
sont reportées au
2e semestre 2020

Espace « adhérents »

Dans cette période de confinement ou de travail dans les conditions compliquées, ou de télétravail, pour garder le contact et avoir accès à plein d'informations, allez sur le portail CFDT (<https://paysdelaloire.cfdt.fr> ou <https://www.cfdt.fr>) et activez votre Espace Adhérent en cliquant en haut à droite sur le bouton « Espace adhérents ». S'il est déjà activé, vous y retrouverez plein d'infos et l'accès à des documents papier numérisés.



Formations reportées

Toutes les formations ont été évidemment reportées, notamment celles portant sur GASEL ou TRESOSYNDICAT. De nouvelles dates seront définies...très certainement au deuxième semestre. Une étude de transposition de certaines formations de « présentielle » à « à distance » est en cours.

Dispositif ARC

(Accompagnement, Ressources, Conseil) Le site du dispositif ARC, dédié aux militants d'entreprise et d'administration s'est adapté dans cette période particulière. Les militants y trouveront plein d'outils et d'informations : <https://arc.cfdt.fr>



Elections TPE reportées

Les élections des représentants des salariées des Très Petites Entreprises, prévues initialement fin 2020, mais dont la préparation devait démarrer ce printemps, ont été reportées au premier semestre 2021.

CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT : LA CFDT DES PAYS DE LA LOIRE S'EST ADAPTÉE

Depuis le 17 mars tous les locaux de la CFDT sont fermés, notamment dans les Pays de la Loire. Un plan de continuité de l'activité syndicale a été mis en œuvre pour répondre aux très nombreuses questions et demandes dans cette période inédite.

La cellule COVID19 : une réponse inédite à une situation inédite

Anne-Flore Marot, secrétaire régionale responsable de l'accompagnement des équipes CFDT, nous explique : « dès le 17 mars, une cellule COVID19 a été constituée. Elle se réunit tous les mercredis – en visioconférence,

confinement oblige – autour de deux objectifs prioritaires : la remontée des situations dans les établissements (privé comme public) et l'accompagnement des militants et des adhérents. » Anne-Flore Marot poursuit : « les membres de la cellule se sont organisés pour partager, départementalement, avec chaque syndicat CFDT, les situations des équipes. »

Des objectifs précis

Pour la CFDT, cette cellule permet de :

- Répondre de façon coordonnée aux syndicats professionnels et aux demandes des militants et adhérents,
- S'assurer que chaque militant, chaque adhérent a obtenu une réponse,

FACE AU CORONAVIRUS VOUS N'ÊTES PAS SEUL-E-S



ZOOM

Les outils créés dès le 17 mars :

- Une enquête en ligne pour le partage d'infos sur la prise en charge syndicale de la crise : <https://bit.ly/QuestCOVID-CFDTpdl>
- Une page dédiée sur le site régional : <https://paysdelaloire.cfdt.fr/covid19>
- Une FAQ (Foire Aux Questions) sur le site confédéral : <https://www.cfdt.fr/coronavirus>
- Le site CFDT de l'ARC (Accompagnement, Ressource, Conseil) <https://arc.cfdt.fr>, accessible à tous les adhérents et sur lequel on peut retrouver :
 - > Des fiches pratiques,
 - > Des échanges entre militants du privé et du public,
 - > Des exemples d'accords collectifs.

• Des ateliers thématiques et de la formation syndicale à distance seront bientôt proposés aux militants.

Côté « grand public », les adresses mails de l'URI et des départements CFDT sont toujours actifs et gérés quotidiennement pour permettre à chaque personne qui le souhaite de prendre contact avec la CFDT sur l'ensemble du territoire (cf. page 1).

- Recueillir les informations sur la gestion de cette crise dans les entreprises et administrations,
- Partager l'appréciation des comportements des directions (*liées à leurs obligations et au respect des droits des salariés et des IRP notamment*),
- Préparer l'après confinement : impacts pour les salariés, leur emploi, leur santé et le respect de leurs droits.

La cellule alerte sur les situations les plus dangereuses pour la santé des salariés. La CFDT peut ainsi dénoncer les détournements des règles du dialogue social et du droit du travail auprès des services de l'Etat, (*Directe, ARS, services de santé au travail*).

« Dans la région, la CFDT est la seule organisation syndicale à faire remonter des situations concrètes ! » précise Anne-Flore Marot.

La conférence sociale régionale : un levier incontournable

Eric Malo, secrétaire régional en charge de l'Emploi et la Formation professionnelle, explique que la tenue d'une conférence sociale régionale rassemblant tous les acteurs (*Etat, Région, organisations syndicales et patronales*) était indispensable : « dès le début de la crise, la CFDT a demandé cette conférence... et elle l'a obtenu ».

Pour la CFDT, l'enjeu est triple :

- Agir dès aujourd'hui sur les risques sanitaires, par la protection des travailleurs et plus largement des citoyens, particulièrement les publics les plus vulnérables.
- Préparer le déconfinement dans le strict respect des règles sanitaires. Anticiper et prendre en charge la crise

économique et sociale, maintenir les travailleurs en emploi, notamment en les formant pour améliorer leurs compétences.

- Construire, avec les représentants des travailleurs, des changements de nos modes de production et de consommation pour élaborer un pacte économique, social et environnemental responsable et juste, incluant un bouclier de services publics. Les mandatés CFDT au CESER (*Conseil Economique Social Environnemental Régional*) travaillent également sur ces sujets.

Anne-Flore Marot résume la situation : « le confinement n'a pas entamé la volonté des militants à faire respecter les droits des salariés, à les défendre, à répondre aux inquiétudes, à s'imposer dans les décisions que les directions prennent. Nous avons modifié notre mode d'action, mais nous restons des femmes et des hommes engagés pour faire bouger les lignes, pour faire entendre la voix des travailleurs, pour faire prendre en compte les réalités au travail. »

Et elle conclut : « dans cette crise inédite, l'engagement des militants CFDT à tous les niveaux de l'organisation est remarquable. Ils méritent tous un très grand merci ».

tmouchard@paysdelaloire.cfdt.fr

FLASH

Espace web élus CSE

L'espace dédié aux élus CSE s'est aussi adapté façon « covid19 ». C'est toujours une mine d'information et de partage d'expériences pour les élus CSE. Il est ouvert à tous les adhérents, une fois l'espace adhérent activé.

Rendez-vous ici : https://www.cfdt.fr/portail/thematique/les-elus-e-s-du-cse-srv2_648338

Conseil en Evolution Professionnelle

CATALYS, un de nos experts référents, est l'opérateur CEP désigné pour les Pays de la Loire (*cf. N°459 d'Infos Syndicales*). Durant la période de confinement, ses conseillers sont à vos côtés pour vous renseigner, vous conseiller, vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches. Le conseil en évolution professionnelle est un service gratuit, personnalisé qui reste accessible durant le confinement.

Contact :
0800949149 ou <https://www.infocep.fr/pays-de-la-loire/>



Groupe VYV,
1^{er} acteur global
de santé et de
protection sociale
en France.

Contactez-nous : christophe.bernier@groupe-vyv.fr
06 03 23 91 85



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0I6R1LLI4UF62. 04/20

IRIGO

(transports urbains Angers)

(Syndicat National Transports Urbains)

Elections CSE de novembre 2019 : la liste CFDT se positionne à 41,19% de représentativité (toutes OS), soit 45,97% pour les OS représentatives (la CGC et la CGT ne sont pas représentatives). Bref, de bons résultats pour la CFDT chez IRIGO !

Jeanneau

(SCEVLA – Chimie Energie 44/85)

Malgré un taux de participation en forte baisse (64%), la CFDT obtient de bons résultats : 16 postes sur 27 et un taux de représentativité de 58,41% (la CGT, FO et SUD ne sont pas représentatives).

Crédit Mutuel de l'Anjou (Banques Maine Anjou)

Dans un contexte intersyndical – toujours – difficile (FO et le SNB (nom de la CGC dans les banques) s'allient systématiquement), la CFDT tire son épingle du jeu. Elle obtient 4 postes sur 13 et sa représentativité se place à 31%, devant le SNB à 26% et FO à 43% (mais qui perd 5 points).

Syndex

(Communication, culture, conseil Val de Maine)

Début décembre 2019, la CFDT a confirmé sa première place avec une représentativité de 69,81%. Elle récupère ainsi 9 postes de titulaires sur 12.

MSA Loire-Atlantique et Vendée

Il ne s'agissait pas là d'une élection CSE, mais de l'élection des délégués cantonaux dans les instances MSA. En Loire-Atlantique, la CFDT recueille 68,98% des suffrages, soit 66 postes de délégués sur 93. En Vendée, elle se situe à 46,93%, soit 25 délégués cantonaux sur 48.



VÉRONIQUE BAUDRY, secrétaire de la section CFDT de l'Agence Régionale de Santé (ARS), chargée de projet dans la délégation territoriale ARS de la Mayenne.



● Quelle est l'implantation de la CFDT à l'ARS ?

Véronique : La CFDT est bien implantée à l'ARS (52% de représentativité) et tous les collègues en particulier ceux avec un mandat (CA, CHSCT, DP et DS) sont très présents. La structure salariée de l'ARS est composée de 414 collègues (environ 280 fonctionnaires, 98 sous convention UNCANS (sécurité sociale) et 36 contractuels).

● Qu'en est-il du dialogue social pendant l'épidémie ?

Véronique : Si le dialogue social dans cette période de crise a permis des adaptations dans l'organisation et le fonctionnement des services, l'épidémie n'a pas épargné les équipes de l'ARS. Elle a notamment touché une partie des agents de la cellule de veille et d'alerte, située au cœur du dispositif régional de gestion de crise, donc très exposée au début de l'épidémie. Il faut aussi rappeler que nous avons subi, comme beaucoup de services publics, une baisse continue des effectifs depuis 8 ans (perte de plus de 80 postes, soit 20% de l'effectif). La charge de travail était importante avant la crise. Elle s'est beaucoup accentuée avec la gestion de l'épidémie et elle devrait encore augmenter lorsque le suivi d'avant crise devra être repris en plus de la gestion de l'épidémie.

● Comment l'ARS s'est-elle organisée face à la pandémie ?

Véronique : Depuis mi-mars, avec la montée de la pandémie et la mise

en place du confinement, l'Agence Régionale de Santé a totalement réorienté ses activités en s'organisant sur un mode de gestion de crise : Les agents du siège à Nantes et dans les 5 délégations départementales sont particulièrement mobilisés. 95% des agents sont aujourd'hui en télétravail contre 25% en février.

Toute la chaîne de prise en charge sanitaire et médicosociale est couverte. Pas moins de 20 cellules ont été créées pour répondre à toutes les sollicitations :

- Réorganisation de l'offre de soins régionale afin de doubler les capacités d'admission en réanimation,
- Gestion de l'approvisionnement des produits de santé vers les professionnels (dont les équipements de protection individuels avec les difficultés que l'on connaît),
- Tenue de la permanence numéro vert pour répondre aux nombreuses questions du public et des professionnels,
- Organisation du dépistage des personnes malades et suivi des cas contacts,
- Suivi et appui aux établissements médico-sociaux,
- Organisation et déploiement des réservistes en santé auprès des établissements nécessitant des renforts en personnel, organisation du dispositif funéraire spécifique lié au Covid19.

Dans les délégations départementales, un accompagnement des établissements sanitaires et médicosociaux et de tous les acteurs du soin est réalisé dans une déclinaison très opérationnelle.

● A ton avis quelle peut être l'action de la CFDT et de ses équipes ?

Véronique : La CFDT doit garder à l'esprit que protéger les salariés c'est protéger le travail et qu'il faut mener des projets avec cet objectif. Même si la suppression des CHSCT fait, dans le contexte actuel, cruellement défaut, il faut continuer à travailler sur les conditions de la sortie du confinement.

● As-tu une recommandation à faire aux syndicats et à leurs équipes ?

Véronique : Continuer à se mobiliser et à s'informer. Si les adhérents, les sections syndicales et les syndicats – notamment les Santé Sociaux – souhaitent avoir des informations sur l'épidémie et la gestion de la crise sanitaire en Pays de la Loire, l'ARS a développé sur son site internet une Foire Aux Questions mise à jour en permanence. <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/>

eoger@paysdelaloire.cfdt.fr



Des informations supplémentaires de la région CFDT en un clic : <https://paysdelaloire.cfdt.fr>